

Adulte et Couple

Licences FFG et cotisations ASGFO 2017

		Licencié 1		Licencié 2	
Nom					
Prénom	sexe				
Date naissance					
N° de licence*					

* Obligatoire en cas de changement de club ou d'adhésion interrompue en 2015 et avant

Renouvellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Changement de club	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création (1^{ère} licence)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Mobile :

Merci d'écrire lisiblement : les informations « lues » seront celles qui figureront sur votre licence

Adulte

Jeune adulte	Joueur né de 1992 à 1998 inclus (de 19 à 25 ans)	50€	
Adulte	Joueur né avant 1992 (de plus de 25 ans)	80€	
Personnel de golf	Salarié titulaire d'un contrat de travail	40€	

Couple

Adultes	Joueurs nés avant 1992 (de plus de 25 ans)	150€	
----------------	---	-------------	--

À régler par chèque à l'ordre de l'ASGFO ou en espèces sous enveloppe

A quoi sert la cotisation annuelle à l'Association Sportive :

Elle vous fait bénéficier du droit de jeu réduit aux compétitions du Club (adultes : 6€ au lieu de 10€, jeunes : 2€). Vous profiterez également de tarifs avantageux sur les manifestations organisées par l'Association (soirées dansantes, sorties golfs extérieurs,...).

Votre cotisation à l'AS contribue à la prise en charge des frais des équipes du Club (entraînements, épreuves, compétitions extérieures...) et à l'organisation et la dotation des compétitions du Club.

Cela permet également à l'AS de participer activement au programme pédagogique et sportif de l'école de Golf et du Pôle Elite Junior.